

ECOLE ELEMENTAIRE MIRABEAU – TOURS

Circonscription de Tours-centre

2022 - 2023

École élémentaire Mirabeau 85 bis rue Mirabeau-37000 TOURS	Procès verbal du Conseil d'école du 20-10-2022
Date : jeudi 20 octobre 2022	Horaire : 18h00 à 19h30
<u>Représentant la Ville de Tours</u> : Mme Gallot – Lavallée <u>Enseignants présents</u> : Mme Airola, Mme Coutaud, Mme Lepage, Mme Porcheron, Mme Rabouint, M. De Weer , M. Dauvillon <u>Représentants de parents élus</u> : Mme Kaba, Mme Le Ru, Mme Federico, Mme Ducroux, M. Plessis, M. Benzakoun, M. Tordeux <u>Pour l'entreprise Charlotte Loisirs</u> : M. Cédric Rioublanc <u>Service civique</u> : Sarah Pautrot (excusée) <u>A.E.S.H.</u> : excusées <u>Enseignants excusés</u> : Mme Lemaire, M. Rouet <u>Parents excusés</u> : Mme Girard, Mme Pérard, M. Landais, M. Girardeau, M. Entraigues	
Président du conseil : M. Jean-Philippe Gabilloux	
Date des prochains conseils :	Les 2 mars et 13 juin 2023 à partir de 18h

Ordre du jour :

- Tour de table et présentation du rôle du conseil d'école
- Vote du règlement intérieur
- Effectifs
- Vie de l'école
- Sécurité
- Travaux et équipements
- Remerciements

1. Présentation des nouvelles personnes évoluant dans et autour de l'école

- Tour de table des parents d'élèves présents et des professeurs pour une présentation
- Deux enseignants nouveaux :

- Madame Carole COUTAUD : classe de CE1

- Madame Marine RABOUINT : classe de CE2

Une volontaire au service civique : Sarah PAUTROT, à l'école jusqu'en juin 2023. Elle apporte son aide dans plusieurs classes et s'occupe aussi de la bibliothèque d'école.

Toujours 6 AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) dont 5 comme accompagnants individuels d'élève

Bienvenue à toutes et à tous.

2- Rôle et attributions du conseil d'école

Le Conseil d'école met en relation l'école et ses acteurs (parents d'élèves, mairie, associations périscolaires, agents municipaux, direction départementale de l'éducation nationale et enseignants)

Il vote le règlement intérieur de l'école et certaines décisions, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Pour mémoire, seuls les parents élus titulaires, le représentant de la mairie, le DDEN et les enseignants ont une voix.

3- Vote du règlement intérieur

Pas de changement par rapport à l'année précédente (sauf accès à l'école par les taxis transportant les élèves d'ULIS). Il est adopté à l'unanimité, sera affiché sur le panneau extérieur et disponible sur le site de l'école.

Il sera donné à signer aux parents à la rentrée des vacances de Toussaint.

4- Effectifs

Ils sont stables : 203 élèves contre 201 en 2022 et devraient l'être encore en 2023-2024.

Douze élèves du dispositif ULIS sont inclus à des degrés divers dans leur classe de référence suivant un emploi du temps défini conjointement par M. Dauvillon et les enseignants concernés.

Effectifs par niveaux : 35 CP 38 CE1 43 CE2 43 CM1 30 CM2 + 12 ULIS

Effectifs par classe : CP : 25 CP-CE1 : 22 (10-12) CE1 : 26 CE2 A : 21 CE2 B : 22 CM1 : 26 CM1-CM2 : 23 (17 -6) CM2 : 24 auxquels se rajoutent les 12 élèves du dispositif ULIS

Les inscriptions pour la rentrée 2023 auront lieu entre les vacances de février et celles de Pâques.

5- Vie de l'école

➤ *Rentrée et fonctionnement des services*

La rentrée des classes s'est faite le 1er septembre dans la cour de l'école, sans disposition sanitaire particulière. Depuis la rentrée, c'est le protocole de niveau 1 qui s'applique (niveau socle) qui n'appelle pas de disposition particulière en termes de brassage des élèves ou de port de masque. Le dispositif d'accueil a été simplifié : 3 classes entrent et sortent par le portail rue Jean Goujon et 5 classes (+ ULIS) par la rue François Clouet. L'accueil et la sortie de certaines classes rue Mirabeau a été suspendu.

Par contre, deux récréations ont été maintenues (5 classes à 9h55/14h55 et 4 classes à 10h15/15h15). Ce dispositif, qui fonctionne déjà depuis un an, avec 2 plages de récréation séparant les « petits » et les « grands », a été jugé positif, notamment en ce qui concerne une baisse des tensions liée à un allègement des effectifs. Les élèves y sont globalement plus détendus et plus épanouis.

➤ *Communication parents-enseignants-élèves*

Les réunions de rentrée (générale et de classe) ont eu lieu courant septembre ainsi que les évaluations nationales en CP et CE1. L'élection des délégués de classe s'est tenue dans la plupart des classes et la première réunion sera fixée vers la fin du mois de novembre (date à déterminer) L'école dispose d'un site internet (<http://ec-mirabeau-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>) peu utilisé mais le règlement intérieur et les comptes-rendus des conseils d'école y seront consignés.

➤ *Lien maternelle-école-collège*

Une réunion d'information sur le collège a eu lieu mardi dernier (18 octobre) avec les collègues Anatole France et Michelet, les deux collèges de secteur. Les collègues communiqueront prochainement la date de leur opération « portes ouvertes », à relayer largement auprès des parents et pas uniquement ceux des élèves de CM2 (=élargir aux CM1). On peut en effet regretter

que trop d'élèves partent vers le privé alors que l'offre pédagogique et la vie scolaire de ces deux collèges sont de très bonne qualité.

Une réunion à destination de nos futurs parents d'élèves de CP pourrait aussi avoir lieu début 2023.

➤ *Restauration scolaire*

De nombreux parents déplorent la mauvaise qualité des repas en général, le rythme quelques fois un peu trop rapide imposé aux enfants qui, pour certains d'entre eux, ne semblent pas avoir le temps de terminer leur repas. Par ailleurs, certains déplorent le positionnement et les mauvais agissements de l'un des agents en charge du service. Les parents réitèrent leur désir d'avoir la possibilité d'assister à un service de cantine. Mme Gallot – Lavallée se charge de faire passer ce message auprès du service de la mairie en charge de ces questions.

La proposition de remplacer les serviettes en papier par des serviettes en tissu fournies par les parents a également été avancée.

Aucune remarque n'a été émise concernant la gestion de la pause méridienne par Charlotte Loisirs. L'utilisation de la BCD durant ce temps de pause a été confirmée, sous réserve que les élèves soient encadrés par un animateur exigeant pour éviter tout débordement au sein de ce lieu qui doit rester parfaitement rangé à l'issue des séances.

➤ *Budget de l'école*

Madame Gallot-Lavallée a rappelé que le budget attribué par la mairie était de 44 euros par élèves, soit une hausse de 10% par rapport au budget précédent. Ce montant est consacré principalement à l'achat de manuels, de cahiers et de fournitures pour les élèves. Une petite partie est consacrée à l'achat de livres (80 € par classe) et les reliquats peuvent également permettre d'acheter, en quantités modestes, du matériel de sport ou des jeux pour la cour.

Chaque classe a par ailleurs la chance de posséder une coopérative (budget moyen de l'ordre de 400 €) pour financer principalement des activités culturelles et des sorties ou des achats de livres pour la classe (ex : Prix de la Boîte à Livre), voire des périodiques.

6- Projets de classe et organisation pédagogique

Compte-tenu de sa position géographique, l'école continuera d'avoir une activité culturelle assez riche, à laquelle s'ajouteront les activités sportives proposées par la Mairie et certains clubs. A noter également un intérêt particulier des classes de cycle 2 pour le jardin qui a retrouvé, grâce à l'aide de la mairie, une nouvelle vie et est devenu le support de plusieurs projets pédagogiques en lien avec l'environnement.

Projets par classe (liste provisoire et non exhaustive) :

	SPORT	CULTURE	SCIENCES et autres
ULIS	Jeux d'opposition	Visite de la Tour Eiffel	Divers projets jardins et environnement
CP	Piscine Football	Ecole et Cinéma Musée des Beaux-Arts	Classe découverte en prévision Divers projets jardins et environnement
CP-CE1	Piscine Patinoire	Ecole et cinéma Musée des Beaux-Arts	Divers projets jardins et environnement

CE1	Piscine Gymnastique	Ecole et cinéma Musée des beaux arts	Divers projets jardins et environnement Classe découverte en prévision
CE2 A	Piscine Athlétisme	Ecole et Cinéma	Prix de la BAL Permis piéton
CE2 B	Piscine - Tennis	Ecole et Cinéma.	Permis piéton Prix de la B.A.L.
CM1	Piscine, Escrime Football	Ecole et Cinéma Musée des Beaux Arts	Prix de la B.A.L.
CM1- CM2	Piscine Canoë	Ecole et Cinéma 1 spectacle musical JMF	Permis internet pour les CM2 Prix de la B.A.L. 60 ans des Studios
CM2	Escalade Tennis	Ecole et cinéma. Un spectacle à déterminer	Prix de la B.A.L. Permis internet CM2 60 ans des studios

➤ **Classe verte**

La classe de CP, en lien avec une ou deux autres classes de cycle 2, envisage une classe verte.
Deux options : l'une dans le massif central et l'autre dans le marais poitevin.

➤ **Rôle et apports potentiels de l'APEM**

Les parents d'élèves se réjouissent de cette initiative et se sont dits prêts à apporter tout leur soutien pour trouver des financements à l'un de ces deux projets (montants évalués, pour 50 élèves, à 20 000 € pour le premier et 12 000 € pour le second).

D'une manière générale, l'association des parents d'élèves de Mirabeau a retrouvé un nouveau souffle et souhaite s'investir fortement dans la vie de l'école sur divers projets qui pourront lui être proposés. A cet égard, un appui à l'achat de jeux pour la cour a été proposé, ainsi qu'une collecte de livres pour la BCD dans le courant du mois de novembre.

D'autres idées d'action seront proposées à l'école dans les semaines qui viennent.

7- Sécurité

- Un **exercice incendie** a été réalisé le 28 septembre, qui s'est déroulé de manière conforme à nos attentes, avec une évacuation des bâtiments rapide et dans le calme.
- Un exercice **PPMS anti-intrusion** se tiendra dans le courant du mois de novembre. Un autre exercice incendie sera réalisé avant la fin de l'année civile. Un exercice de mise en sécurité **PPMS risques majeurs** sera programmé avant les vacances d'hiver.
- Autre problème lié à la sécurité de l'école : nous avons un interphone pour l'entrée par le 85 bis mais n'avons aucun moyen de voir qui se présente, sauf à l'ouverture de la porte. Même chose pour la classe Ulis. Alors que le plan Vigipirate reste à un niveau d'alerte élevé, il nous semble

essentiel de sécuriser au maximum les entrées dans l'école. Nous souhaiterions donc que **deux visiophones** soient installés à la porte du 85 bis et au niveau de la sonnette pour la classe ULIS 15 rue F. Clouet. Une demande formelle sera envoyée à la Mairie en décembre à l'occasion de l'appel à projets annuel.

➤ **Sécurité routière et accès à l'école**

Mme Gallot-Lavallée a indiqué que l'école Mirabeau faisait partie des dix écoles retenues pour un projet de sécurisation de son accès, à l'instar de ce qui a été fait l'année passée pour d'autres écoles de la ville comme celle de Velpeau et celle de Clocheville. Un bureau d'études a été mandaté pour fournir, dans le courant du premier semestre 2023, des propositions concrètes pour faciliter un accès sécurisé à l'école Mirabeau. Ces mesures devraient pouvoir être mises en œuvre à la rentrée 2023. Les parents recommandent de pouvoir également intégrer à cette réflexion un accès sécurisé aux activités périscolaires qui se tiennent à l'Ilot Mirabeau. D'une manière générale, la rue Mirabeau reste dangereuse tant la circulation y est dense et une limitation de la vitesse à 30 km/h sur cette zone serait une bonne chose. Enfin, Madame Gallot-Lavallée a également indiqué que la procédure pour recruter un assistant de circulation était en cours.

➤ **Le SESSAD**

Des parents s'interrogent sur la présence, au sein de l'école et sans dispositions particulières en termes de sécurité, du SESSAD dont l'activité génère de nombreux va-et-vient de personnes sans qu'aucun contrôle ne puisse être effectué. Au-delà de cette question de sécurité, la récupération d'une partie de ces locaux par l'école pourrait être utile, notamment pour agrandir la cantine et disposer d'une salle de sport ou de psychomotricité qui fait cruellement défaut aujourd'hui. Madame Gallot-Lavallée interrogera la mairie à ce sujet.

8- Travaux et équipement

- Des travaux de **réfection du hall** du 85 bis avaient été prévus cet été mais annulés à la dernière minute. C'est bien dommage en termes d'image...mais l'école continue à faire de son mieux pour rendre l'entrée du 85 bis accueillante ...
- Des parents déplorent que les **toilettes pour les filles** soient en quantité insuffisante et qu'il y fasse froid en raison de l'absence de chauffage. S'agissant du nombre de toilettes, l'école propose de mener, à titre expérimental à compter de la rentrée de novembre, une nouvelle répartition des toilettes entre filles et garçons : les toilettes du bâtiment-nord seraient uniquement réservées aux filles et viendraient s'ajouter à celles existantes dans le bâtiment sud. Les garçons n'utiliseraient plus que les toilettes du bâtiment sud.

➤ **Informatique :**

Une grosse opération a été programmée par la Direction des Services Informatiques de la mairie sur l'école Mirabeau fin décembre pour mettre en conformité les équipements de l'école par rapport au *Schéma Directeur du Numérique Educatif* (plan de déploiement du numérique dans les écoles, établi conjointement par les services départementaux de l'éducation nationale et les communes).

L'objectif est de rendre les 4 classes mobiles (*1 classe mobile = 8 ordinateurs portables pour les élèves et un ordinateur pour l'enseignant*) reçues au printemps dernier pleinement fonctionnelles et commencer à déployer dans les classes des vidéos-projecteurs avec un PC portable (2 classes prévues en décembre)

Contrepartie : fermer la salle informatique (car le SDNE prévoit la suppression des salles informatiques restantes au bénéfice des classes mobiles) en réimplantant une partie des ordinateurs libérés dans chaque salle de classe qui n'aurait pas encore *un PC portable et un vidéo-projecteur dédiés* (mais ce point reste à confirmer par la mairie) et en récupérant les ordinateurs restants pour équiper d'autres écoles qui en ont besoin (ordinateurs en fond de classe ou ordinateurs pour salle des professeurs).

Les enseignants déplorent cette décision pour plusieurs raisons :

- La livraison des classes mobiles au printemps dernier n'a pas été annoncée comme liée à la fermeture de la salle informatique dans l'année.
- D'un point de vue pédagogique, la salle informatique, qui compte 14 ordinateurs, permet de faire travailler un élève deux, ou les élèves par deux sur une période donnée alors que la classe mobile place ce ratio à 1 pour 3, voir plus si l'effectif de classe est élevé.
- Les valises sont très lourdes et peuvent difficilement être portées par une personne seule, ce qui fait que leur transfert d'un lieu à un autre est très problématique (à noter que les étages du bâtiment nord et ceux du bâtiment sud ne communiquent pas, faisant de l'école un ensemble de 4 « blocs » relativement isolés).

Mme Gallot-Lavallée s'est proposée de rapporter ces difficultés à la mairie et de demander que la salle soit au moins maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire, le temps que les valises soient fonctionnelles et les enseignants formés et qu'une solution technique plus conforme à la configuration du bâtiment soit trouvée (ex : davantage de valises mobiles ?).

L'inspecteur de la circonscription viendra le 8 novembre à l'école à l'occasion d'un conseil des maîtres, accompagné du référent numérique de la circonscription et du référent numérique du service informatique de la ville, pour échanger avec l'équipe sur cette mutation à venir.

La réunion se termine à 20h15. Les prochains conseils d'école se tiendront le 2 mars et le 13 juin, à 18h00.